



ATTESTATION DE SURCLASSEMENT N°

Les conditions de surclassement sont spécifiées dans les statuts et le règlement intérieur de l'USSP. Veuillez en prendre connaissance avant de faire votre demande. Cette attestation est valable aux conditions suivantes :

- Présenter l'original avec signature et tampon du directeur de l'USSP ou son représentant (aucune photocopie ne pourra être acceptée)
- Être en possession de la licence de l'élève avec une photo agrafée et tamponnée par le président ou la présidente de l'AS

Je soussigné M. François DHERBECOURT, Directeur de l'USSP déclare avoir reçu le / / de M. Mme....., professeur d'EPS une demande de licence de surclassement pour l'élève :

Né(e) le :

Adhérent(e) à l'AS :

Numéro de licence :

Sur présentation du certificat médical ci-dessous, cet(te) élève est surclassé(e) dans l'(es) activité(s) sportive(s) suivante(s) :

APSA :

Pour l'année scolaire : 20 - 20

Je soussigné(e) :

Docteur en médecine, certifie avoir examiné l'élève :

Né(e) le :

Et l'autorise à pratiquer en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure dans le ou les sports suivants :

Fait le :

Fait à :

Cachet et Signature du médecin :